



La Neuville-Roy le 3 Mai 2013

Madame, Monsieur,

Nous organisons un atelier floral pour la " fête des Mères" ouvert aux classes de GS,CP,CE1,CE2,CM1 et CM2 encadré par une animatrice diplômée.  
Votre participation est de 10€ .

**Les bénéfices seront reversés à la classe de M.GAUDIARD pour son projet pédagogique de fin d'année 2013.**

Vos enfants réaliseront et repartiront avec leur réalisation .  
Alors papa et apprentis fleuristes d'un jour , à vos stylos ! Car le nombre de places par atelier est limité à 23 élèves .  
Évitez que les mamans viennent, cela ne serait plus une surprise!

- 1er Atelier : le **Mercredi 22 MAI** à la salle des associations
- 2ème Atelier : le **Judi 23 MAI** à la salle des fêtes  
**DE 17H30 à 18H30**

Ne prévoyez pas les jours selon votre planning car tout dépendra du nombre de retour d'inscriptions.  
Car il faut un effectif ne dépassant pas 23 enfants par atelier ,c'est pour cela que nous prévoyons cette action sur 2 jours.

Nous vous informerons quelques jours à l'avance pour la journée d'atelier.

### **INSCRIPTION** **Au plus tard le mercredi 15 mai**

Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous voudrez bien réserver à cette action

Les enfants d'Abord-Mairie-7 rue de Paris - 60190 LA NEUVILLE-Roy  
Président : *Thierry DELEGLISE / 0344771925* - Vice-présidente: *Caroline LESUEUR / 0344786428*  
Mail : [lesenfantdabord@laneuvilleroy.fr](mailto:lesenfantdabord@laneuvilleroy.fr)  
Site internet : <http://www.lesenfantsdabord.laneuvilleroy.fr>  
Site internet de la animatrice : <http://www.lespenseesdaudrey.com>

à découper- - - - -

**Bon d'inscription pour l'atelier floral**

A retourner avant le 15 mai 2013 à l'enseignant de votre enfant ou à un membre de l'association accompagné de  votre règlement\*

Madame Monsieur, \_\_\_\_\_

tel: \_\_\_\_\_ email \_\_\_\_\_  
autorise mon enfant \_\_\_\_\_ classe : \_\_\_\_\_ à participer à l'atelier floral organisé  
par l'association << les enfants d'abord >> pour LA FÊTE DES MÈRES.

Signature des parents

De préférence : le Mercredi 22 Mai 2013 10 € le jeudi 23 Mai 10 €

\*Règlement par chèque libellé à l'ordre de << Les Enfants d'Abord >>.